

BIENVENUE

à la présentation de l'avis

Formation collégiale

Expérience éducative et nouvelles réalités

CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION



Formation collégiale

Expérience éducative et nouvelles réalités

Présentation de

Mme Maryse Lassonde, présidente
Conseil supérieur de l'éducation

Mme Malika Habel, présidente
Commission de l'enseignement et de la recherche au collégial

10 juin 2022



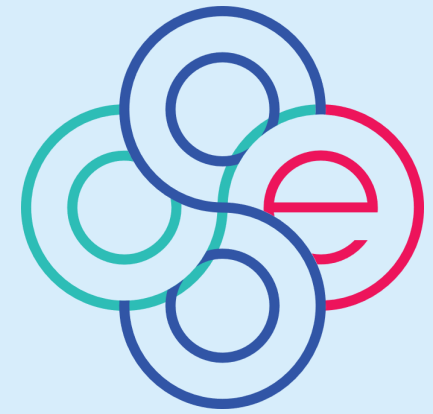
CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION EN BREF

Le Conseil supérieur de l'éducation est un organisme public créé en 1964 par une loi spécifique qui confirme son autonomie et qui établit son rôle et sa mission.

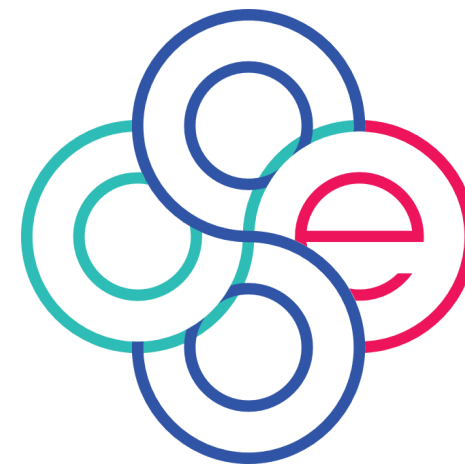
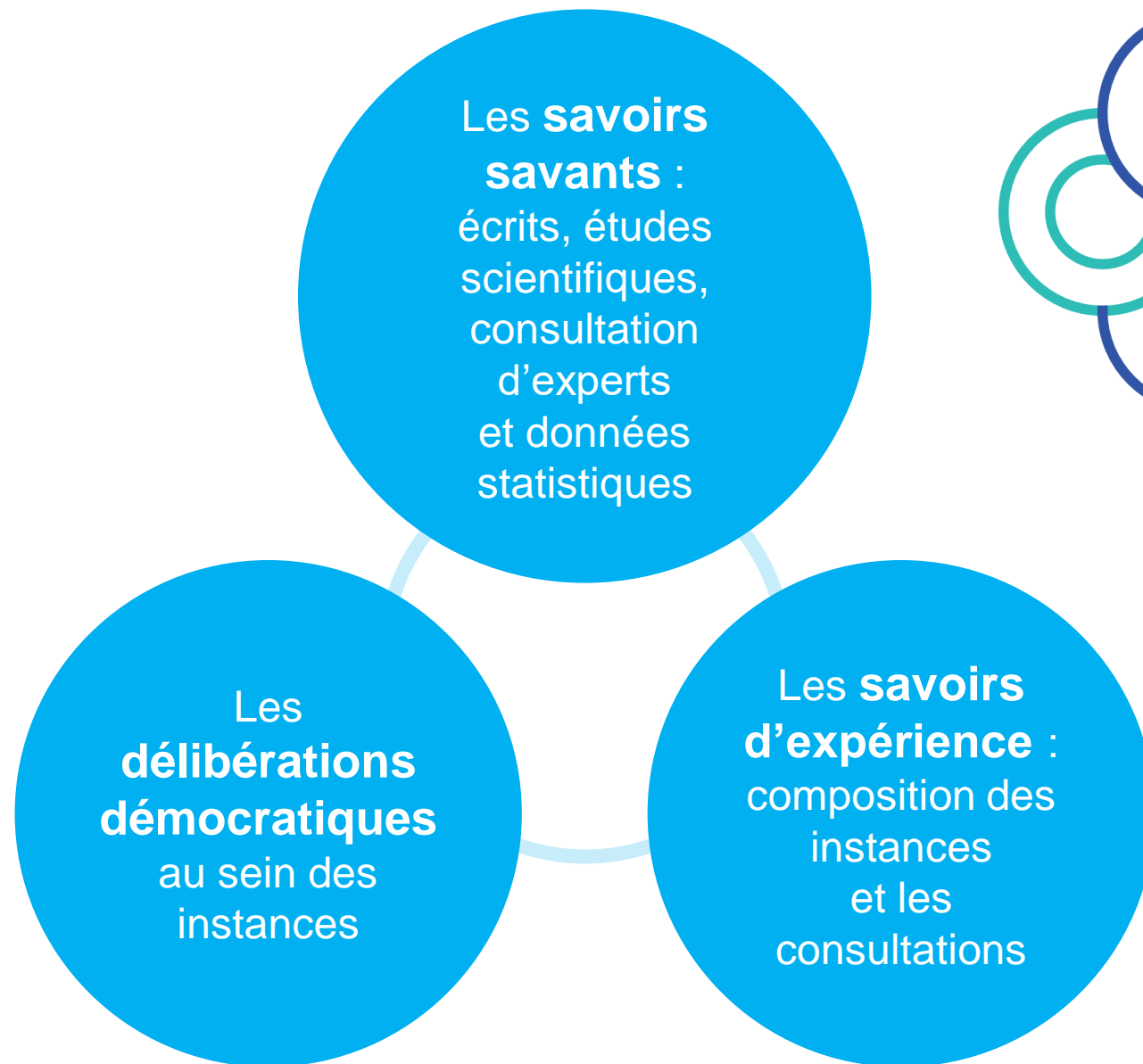
Son rôle :

Collaborer avec les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les conseiller sur toute question relative à l'éducation



TROIS PILIERS sur lesquels reposent les avis du Conseil

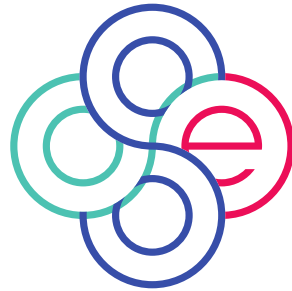
Processus de
co-construction
des savoirs



LA COMPOSITION

Le travail du Conseil,
des Comités et des
Commissions est
soutenu par 34
employés.

CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION



Comité sur l'état
et les besoins de l'éducation

Commission de l'éducation préscolaire
et de l'enseignement primaire

Commission de
l'enseignement secondaire

Commission de l'enseignement
et de la recherche au collégial

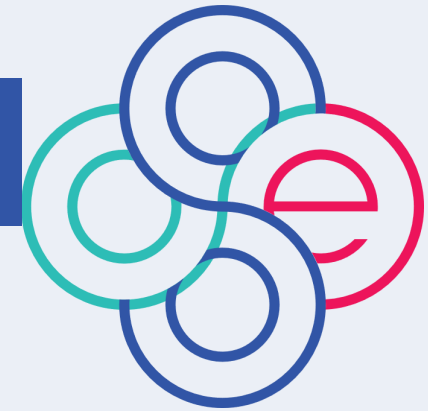
Commission de l'enseignement
et de la recherche universitaires

Commission de l'éducation des
adultes et de la formation continue

Comité ad hoc
sur l'éducation autochtone

Comité interordres
de la relève étudiante

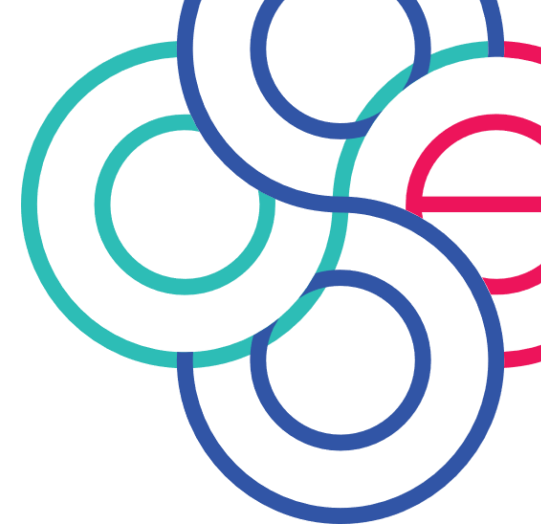
Membres de la Commission de l'enseignement et de la recherche au collégial



- **Malika Habel**, directrice générale, Collège de Maisonneuve
- **Michel Louis Beauchamp**, directeur général, Collège Lionel Groulx
- **Katia Boivin**, Chef de service des activités d'enseignement pluridisciplinaires et des centres de documentation, CHU de Québec – Université Laval
- **Annie Bourgoïn**, Enseignante en français et littérature, Cégep de Rivière-du-Loup
- **Danielle Combes**, Enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
- **Émile Doutreloux**, Conseillère pédagogique, Cégep de l'Outaouais
- **Verlane Julien Thouin**, Aide pédagogique individuelle, Cégep de Sherbrooke
- **Marc Rochette**, Directeur des études, Cégep de Baie-Comeau
- **Jean-Benoît Tremblay**, Directeur adjoint des études, Service des programmes et de la vie pédagogique, Cégep François-Xavier Garneau
- **François Veillette**, Enseignant, Département de biologie, Cégep Édouard Montpetit
- **Charles Vilaisak**, Registraire, École nationale de cirque
- **Stéphane Villeneuve**, Professeur, Département de didactique, Université du Québec à Montréal

Formation collégiale.

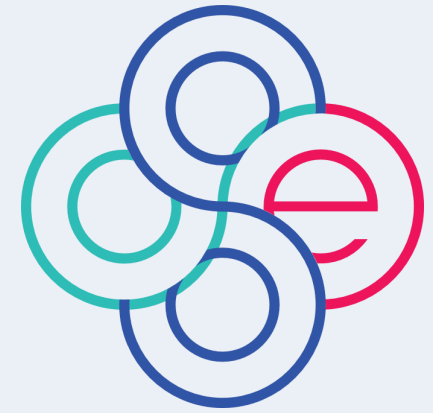
Expérience éducative et nouvelles réalités



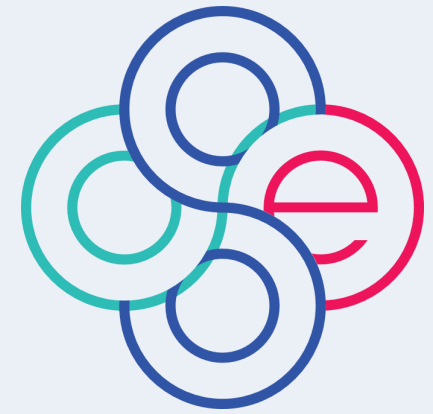
- Dans son nouvel avis, le Conseil supérieur de l'éducation propose une **réflexion large et prospective** et avance des pistes de réponse aux questions qui animent les **réflexions sur les futurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur**, telles que posées par les organismes internationaux comme l'UNESCO et l'OCDE.
- Il propose de jeter les bases d'une **vision porteuse d'avenir** pour la formation au collégial en vue d'inspirer le changement.
- Sa réflexion est enrichie du **point de vue étudiant**, recueilli dans le cadre d'une consultation.

Profil et cheminements étudiants

- **La population étudiante se diversifie.** Il n'existe plus de profil type de la personne étudiant au collégial ou de son cheminement.
- Elle se reflète dans une **diversité d'attentes, de besoins et d'objectifs de formation** exprimés par les étudiantes et les étudiants.
- Le Conseil en appelle à la **nuance** quant au discours qui accompagne **l'analyse des cheminements scolaires** ainsi qu'à un **repositionnement vis-à-vis des représentations de la réussite**, pour mieux refléter et valoriser la diversité des parcours étudiants actuels.



Tendances sociétales qui influent sur la formation



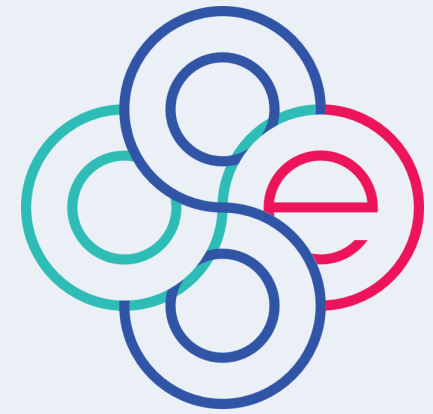
- Plusieurs mouvements qui animent la société actuelle incitent à la **réflexion sur le rôle de l'éducation aujourd'hui et pour l'avenir** :
 - l'essor fulgurant des technologies numériques;
 - les changements climatiques;
 - la modulation de la participation citoyenne et démocratique;
 - la transformation du monde du travail;
 - la montée du risque, de l'incertitude et des menaces.
- Les établissements d'enseignement ont la responsabilité de définir une formation pertinente pour **former des personnes aptes à influencer sur ces tendances** et à devenir des **agents de changement** pour **relever les défis complexes du présent et de l'avenir**.



Des finalités de formation élargies

Le Conseil note qu'une formulation de la finalité de l'éducation plus large se dessine actuellement, avec un **accent particulier sur une vision humaniste** :

- réalisation du potentiel des individus,
- bien-être individuel et collectif,
- capacité d'agir des individus,
- rapports harmonieux de l'être humain avec la planète,
- objectifs de développement durable
- éducation tout au long de la vie.



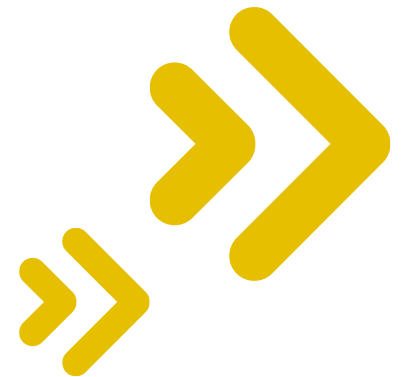
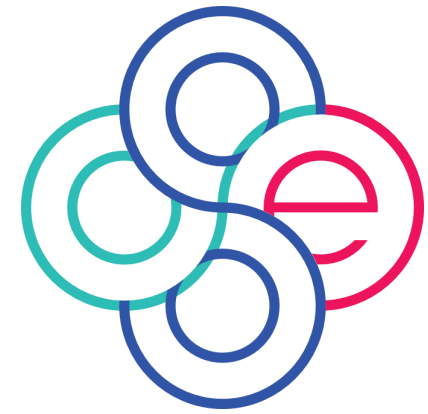
Compétences du 21e siècle

- Un consensus émerge sur **l'importance du développement** :
 - des compétences numériques,
 - de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté,
 - des compétences interculturelles liées au vivre-ensemble,
 - de la pensée critique,
 - de la capacité à résoudre des problèmes complexes,
 - de la créativité,
 - de la communication,
 - de la littératie médiatique,
 - de la capacité à travailler en équipe et à collaborer,
 - des compétences humaines et sociales.
- Le Conseil préconise **la prise en compte de ces compétences dans les programmes d'études**, tout en veillant à ne pas les surcharger.
- Il invite à la définition d'un **profil de sortie global** de l'étudiante et de l'étudiant au collégial.

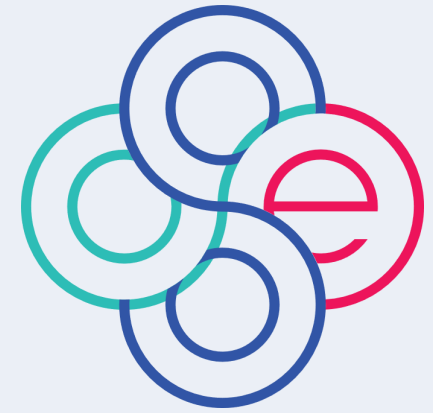


Culture générale et interdisciplinarité

- Le développement d'une **culture générale** solide est essentiel à la **formation de citoyennes et de citoyens éclairés**, ouverts et appelés à résoudre des **problèmes complexes** nécessitant la **mobilisation de vastes connaissances**.
- La culture générale est aussi un socle en appui au **développement des compétences du 21^e siècle**. Les individus ont besoin d'outils pour interpréter, gérer et relier cette base de connaissances. Le Conseil en appelle à davantage **d'interdisciplinarité**, au **décloisonnement entre les disciplines** favorisant le développement de la **pensée complexe**.
- Le Conseil privilégie une **contribution de l'ensemble des disciplines de la formation collégiale** au développement de cette culture, dans une optique d'approche programme.



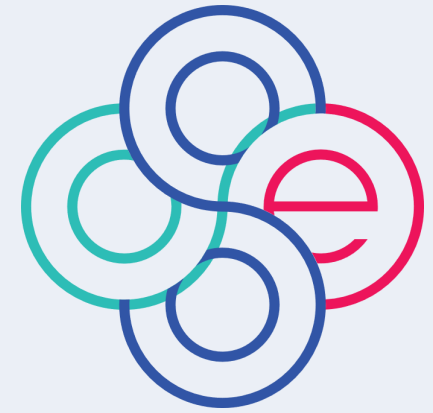
Flexibilité de la formation : un potentiel à optimiser



- **Un contexte favorable à une flexibilité accrue des formations :**
 - Diversité des attentes et des besoins des populations étudiantes,
 - Synergies accrues entre les lieux d'apprentissage,
 - Évolution fulgurante des possibilités du numérique, dont l'usage s'est accru en raison de la pandémie de COVID-19.
- Le Conseil prône une **approche proactive, créative et progressive** conjuguant **différentes options de flexibilité**, en s'assurant de **soutenir les apprenantes et les apprenants** face aux choix qui leur sont offerts.
- Les **établissements d'enseignement** ont tout intérêt à être **soutenus** dans ce processus et à **miser sur les collaborations** pour en définir les modalités.

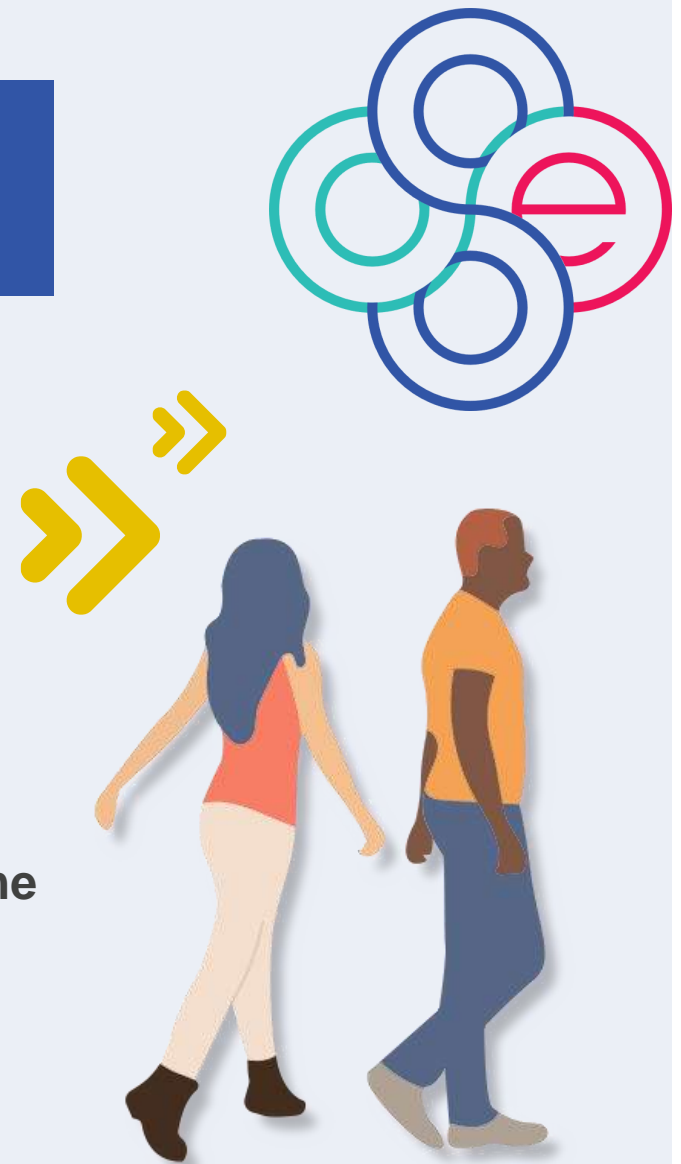
Des éléments du cadre administratif et réglementaire en tension

- Les programmes d'études collégiales sont de plus en plus rigides et normés : **la zone d'exploration pour définir son projet d'études est limitée.**
- Le Conseil rappelle l'importance de la fonction d'orientation scolaire et professionnelle du collégial.
- Il propose de **tendre vers une formation qui intègre différentes options de flexibilité** pour les apprenantes et les apprenants et de **miser sur des collaborations** avec les lieux d'apprentissage et entre les collèges.



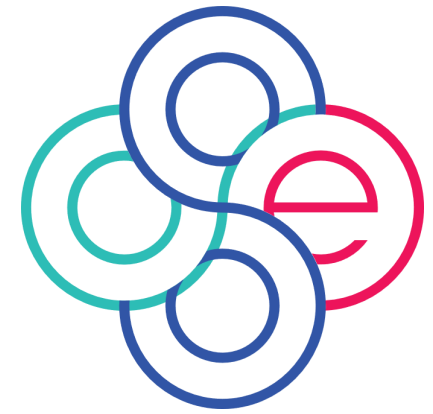
Des collèges à l'affût des éléments essentiels d'une formation tournée vers l'avenir

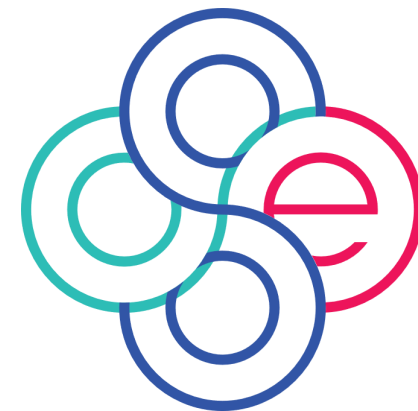
- Les collèges sont déjà à pied d'œuvre pour offrir une **bonification de l'expérience éducative** en dehors du cadre formel des programmes :
 - reconnaissance de l'engagement étudiant,
 - accompagnement en entrepreneuriat,
 - tutorat d'aide aux devoirs et d'éveil scientifique,
 - mise de l'établissement au service de la collectivité,
 - rapprochement avec le milieu de la recherche scientifique,
 - programmes d'études bonifiés.
- Le Conseil souligne **l'intérêt de ces initiatives** ainsi que **le dynamisme du réseau collégial dans les efforts concertés** visant leur mise en œuvre.
- Un **examen des plans stratégiques** des cégeps permet de constater leur proactivité face aux tendances sociétales qui influencent les formations.



Consultation de la population étudiante collégiale

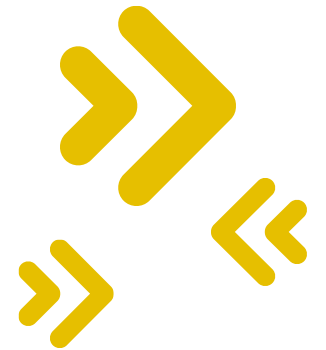
- **Quelle est la formation souhaitée par la population étudiante fréquentant actuellement le réseau collégial ?**
- **Consultation** auprès d'un échantillon d'établissements d'enseignement collégial (de différentes régions, langues d'enseignement et des réseaux privé et public).
- Via **questionnaire électronique**, lors de la session d'automne 2020.
- **637 personnes participantes.**
- Des résultats commentés et bonifiés par le **Comité interordres de la relève étudiante** du Conseil (CIRÉ).



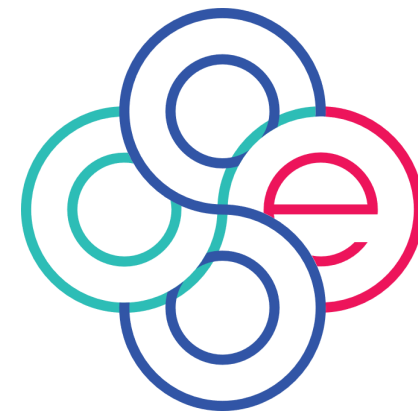


- Les **objectifs de formation** jugés les plus importants sont **l'obtention d'un diplôme et la qualification**, puis le développement personnel et l'orientation professionnelle.
- Les étudiantes et les étudiants souhaitent que la formation les prépare à comprendre et à composer avec les **tendances sociétales** :
 - Enjeux de santé mentale dans la population,
 - Inégalités sociales,
 - Changements climatiques et le développement durable,
 - Diversité culturelle des populations.
- Elles et ils souhaitent aussi développer les compétences relatives à **l'autonomie**, à la **pensée critique**, à **l'ouverture aux différences interculturelles** de même qu'à la **communication**. Parmi les compétences de l'enseignement obligatoire à consolider, le **perfectionnement de la langue seconde** est privilégié.

- Une large majorité privilégie **l'organisation de la formation** selon les modalités habituelles : horaires de cours, calendrier scolaire, rythme de la formation ou lieux et de modes d'enseignement. Néanmoins, les options mettant à profit les **milieux professionnels** (stages, apprentissage en milieu de travail, alternance travail-études), ainsi que la **formation en mode hybride** attirent l'intérêt.
- Une moitié de l'échantillon souhaite un **plus grand éventail de choix de cours**, de manière à personnaliser leur programme ou la composante de formation générale, suivre des cours thématiques mettant à profit plusieurs disciplines ou même suivre les cours de leur choix sans inscription à un programme précis.
- Un tiers s'est également dit intéressé par une **flexibilité relative à la durée des études** : session d'été à temps partiel, cours et cheminements accélérés ou intensifs, allongement de la durée de la formation au-delà des délais prévus.



22 recommandations regroupées en 5 orientations



- Repenser l'expérience éducative au collégial et concrétiser cette vision d'avenir sont des **responsabilités collectives**. Une **mobilisation de l'ensemble des actrices et des acteurs** ainsi que des **interventions à portée systémique** sont nécessaires.
- C'est dans cette optique que le Conseil formule 22 recommandations, regroupées en 5 orientations :

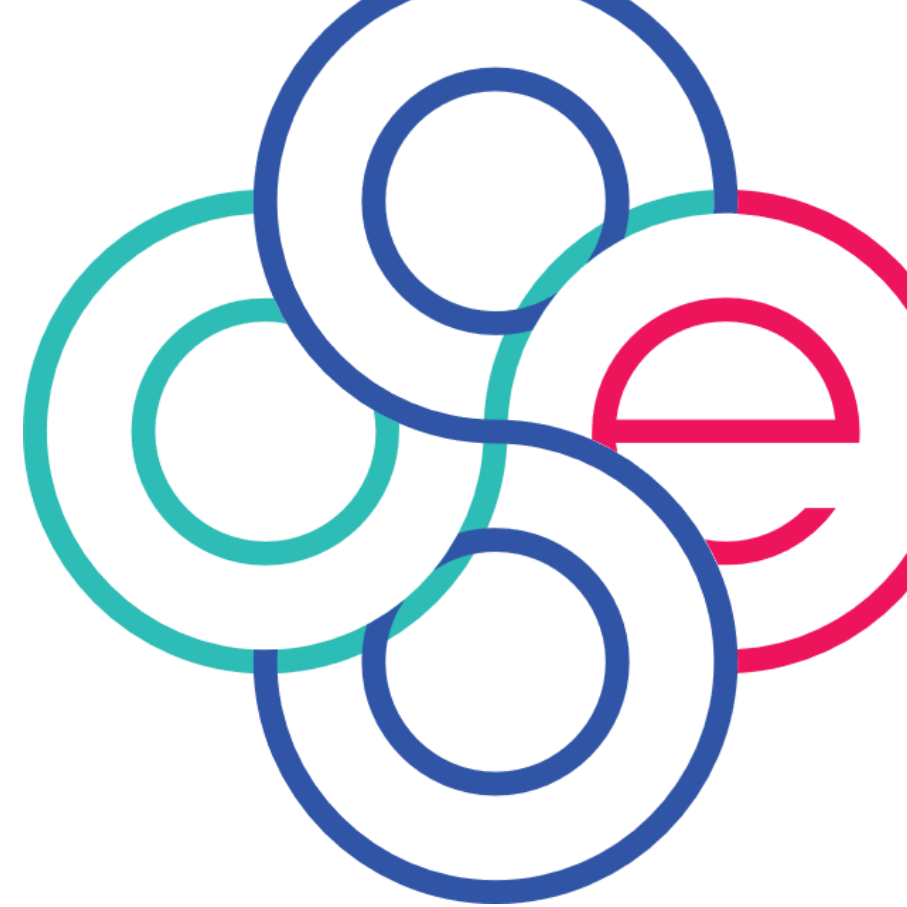
- 1 **Actualiser les représentations** des cheminements étudiants et de la réussite au collégial
- 2 **Répondre aux besoins** de la société et des personnes par des **apprentissages pertinents et durables**
- 3 **Accroître les options de flexibilité** de la formation à différents niveaux d'intervention

- 4 **Optimiser le déploiement** de la formation collégiale
- 5 **Accompagner l'étudiante et l'étudiant** dans le développement de l'autonomie nécessaire à sa responsabilisation éclairée dans la définition et la réussite de son projet de formation

CONCLUSION

Par cet avis, le Conseil invite l'ensemble du réseau collégial à une réflexion large et prospective, en vue d'offrir l'expérience éducative la plus pertinente, riche et stimulante pour l'avenir.

Pour consulter cet avis, visitez notre site Web et suivez-nous sur les médias sociaux!





**Merci de votre
attention!**

cse.gouv.qc.ca

   @csequebec



**CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION**

Québec 